

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale des membres du MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE MATHALOIS tenue au CRAPO à St-Jean-de-Matha le dimanche 27 octobre 2019 à 14 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification de la régularité de la convocation, du droit de présence et du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Présentation des membres du conseil d'administration
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des membres du MEM tenue au CRAPO à St-Jean-de-Matha le samedi 20 octobre 2018
7. Dépôt du rapport financier au 30 juin 2019
8. Rapport des activités de l'année 2018-2019
9. Présentation du Plan d'action 2020
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

MEMBRES PRÉSENTS

Brigitte BEAULIEU, secrétaire

Claude COLLIN

Élaine DANSEREAU, administratrice

Yvon DAZÉ, trésorier

Lorraine DUBÉ

Marcel DUBOIS

Marie DUMOULIN

François DURAND, président

Jacques DURAND

Clara JACOB, administratrice

Jean-Pierre MORIN

Pierrette NADEAU

Yves ROBICHON

Lucie ROY

Claudette SICARD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 du MEM : PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Marie Dumoulin propose l'ouverture de l'assemblée générale à 14 h 15.

Cette proposition est appuyée par Jacques Durand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

L'assemblée générale débute à 14 h 15.

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENTE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Yvon Dazé propose que François Durand agisse comme président et Marie Dumoulin, comme secrétaire.

Cette proposition est appuyée par Clara Jacob.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION, DU DROIT DE PRÉSENCE ET DU QUORUM

La régularité de la convocation est constatée. Selon les statuts relatifs à l'avis de convocation et au quorum de l'assemblée générale annuelle dans les règlements généraux du MEM, on constate que l'assemblée générale annuelle a été régulièrement convoquée, le délai de convocation de 15 jours ayant été respecté.

Le droit de présence a été vérifié à l'entrée de la salle. Le quorum est constitué des membres présents, soit 15 membres sur 122 membres en règle, ce qui représente un taux de participation de 12 %.

En conséquence, le président d'assemblée déclare que la séance est officiellement ouverte.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture étant faite, l'adoption de l'ordre du jour en laissant l'item « Varia » ouvert est proposée par Brigitte Beaulieu

Cette proposition est appuyée par Éline Dansereau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 du MEM : PROCÈS-VERBAL

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MEM

François Durand (président) présente tous les membres du conseil d'administration. Il s'agit de Brigitte Beaulieu (secrétaire), Éline Dansereau (administratrice), Yvon Dazé (trésorier), Clara Jacob (administratrice). Zachari Bérubé (vice-président) est absent et excusé.

Annie Jacques n'a pas terminé son mandat.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU MEM TENUE AU CRAPO À ST-JEAN-DE-MATHA LE SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

François Durand explique qu'il ne lira pas le procès-verbal prenant pour acquis que les membres présents l'ont lu.

Claude Collin propose la dispense de lecture et l'adoption du procès-verbal.

Cette proposition est appuyée par Clara Jacob.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER (ÉTATS FINANCIERS) AU 30 JUIN 2019

Yvon Daze explique en détail le rapport de l'année financière du MEM (du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019). Les finances sont en bonne santé. M. Daze souligne un déficit minime. Des questions sont soulevées quant aux dons. On clarifie que, par le passé, des dons ont été faits pour le soutien d'organismes liés à l'environnement, souvent sous la forme d'adhésion (membership), mais également à des organismes de la communauté, de façon indirecte (soutien pour l'organisation d'événement, location de salles, etc.). Le CA du MEM va revoir l'ensemble de ses contributions.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2018-2019

François Durand présente les activités réalisées en 2019-2020. *Pour plus de détail, le fichier de présentation PowerPoint est annexé au présent procès-verbal, en format PDF.*

7.1. Bilan de la fête éco-citoyenne édition 2019.

7.2. Ciné-Blabla du MEM

7.3. MEM-Municipalité

7.4. Milieux humides-École

7.5. Gestion des matières résiduelles (GMR)

On aborde notamment l'évolution du projet avec l'école Bernèche.

7.6. Inventaire des anoures

7.7. Localisation des espèces végétales envahissantes (EEE)

7.8. Nichoirs et abris

7.9. Communication du MEM

7.10. Représentations du MEM

La contribution importante de l'Organisme de bassin versant de la zone Bayonne est soulignée par Michel Brissette.

7.11. Nouveaux projets

7.12. Autres réalisations

7.13. Sommaire du bilan

8. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2019-2020.

François Durand aborde les préoccupations discutées au Lac à l'épaule du CA au regard du plan d'action 2020, puis précise chaque point. *Pour plus de détail, le fichier de présentation PowerPoint est annexé au présent procès-verbal, en format PDF.*

8.1. Fête ou journée

8.2. Ciné-blabla

8.3. MEM-Municipalité

8.4. Le MEM à l'école

8.5. GMR

8.6. Inventaire des anoures

8.7. EEE + nuisibles

8.8. Nichoirs et abris

8.9. Communication du MEM

8.10. Représentations du MEM

8.11. Nouveaux projets

9. MEMBRARIAT

Le membrariat constitue la base de notre mouvement. Nous avons à ce jour xx membres en règle ! Le MEM a déjà rassemblé plus de 120 membres par le passé – Le renouvellement des membres mobilisait alors beaucoup d'énergie. Un membrariat de 80 à 100 MEMBRES serait souhaitable à notre échelle ! Nous maintenons la cotisation à 10\$ pour deux ans, en considérant les années calendrier (exception faite des nouveaux membres, inscrits à partir de la date de notre AGA, qui seront considérés pour les deux années suivantes)

Nous tiendrons nos listes à jour (membres et sympathisants), pour la diffusion des informations du MEM, par courriel.

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10.1. Présentation des modalités d'élection et des postes à combler

Élaine Dansereau, Yvon Dazé et Clara Jacob demeurent au conseil d'administration pour la deuxième année de leur mandat. Les quatre postes ouverts pour l'élection de cette année sont ceux de François Durand, Brigitte Beaulieu, Zachari Bérubé et Annie Jacques.

10.2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Brigitte Beaulieu propose Michel Brissette comme président d'élection et que Marie Dumoulin agisse comme secrétaire.

Cette proposition est appuyée par Clara Jacob.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3. Ouverture des candidatures

Le président d'élection déclare la période de mises en candidature ouverte.

Yvon Daze propose que François Durand soit élu au conseil d'administration.

Cette proposition est appuyée par Élaine Dansereau.

Lorraine Dubé propose que Brigitte Beaulieu soit élue au conseil d'administration.

Cette proposition est appuyée par Clara Jacob.

Clara Jacob propose que Zachari Bérubé soit élu au conseil d'administration.

Cette proposition est appuyée par François Durand.

Claude Collin propose que Yves Robichaux soit élu au conseil d'administration.

Cette proposition est appuyée par Élaine Dansereau.

François Durand propose que Jean-Pierre Morin soit élu au conseil d'administration.

Cette proposition est appuyée par Claude Collin.

Brigitte Beaulieu propose que Marcel Dubois soit élu au conseil d'administration.

Cette proposition est appuyée par Yvon Dazé.

10.4. Fermeture de la période de mises en candidature

Jacques Durand propose la fermeture de la période de mises en candidature.

Cette proposition est appuyée par Élaine Dansereau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection déclare la fermeture de la période de mises en candidature et vérifie l'intérêt des candidats à siéger au sein du conseil d'administration

Marcel Dubois décline.

Jean-Pierre Morin décline.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 du MEM : PROCÈS-VERBAL

Yves Robichaux décline.

Zachari Bérubé a donné son accord préalablement.

Brigitte Beaulieu accepte.

François Durand accepte.

Des élections ne sont pas nécessaires. Les membres élus sont : François Durand, Brigitte Beaulieu et Zachari Bérubé.

François Durand précise qu'il est possible de coopter un membre en cours d'année.

Les administrateurs sortants sont remerciés. Annie Jacques, qui a démissionné en cours d'année, est remerciée pour sa contribution.

10.5. Désignation des nouveaux officiers et des nouveaux signataires

Conformément aux statuts du MEM, le nouveau conseil d'administration désignera les officiers du CA du MEM lors de sa prochaine rencontre.

11. VARIA

- Il est suggéré de faire une tournée de nettoyage des nichoirs.
- On projette un extrait du slam créé par Clara Jacob, qui a été présenté près de 10 fois dans la région.
- On informe les membres que le MEM va se faire une bannière pour les manifestations

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Yvon Daze propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est appuyée par Claude Collin.

L'assemblée se termine à 16 h 40.

Président : _____

Secrétaire : _____

(Procès-verbal rédigé par Marie Dumoulin)